

Règlement Marathon Photo du 11/09/2021



Article 1 – Présentation du Marathon Photo

La médiathèque de Guidel en lien avec le service communication de la ville Le Mois de la Photo sur le thème « Biodiversité » du 5 au 25/09/2021. Cette animation est **gratuite et ouverte à tous**, sans limite d'âge, seul ou en groupe.

Article 2- Inscription

Pour participer au marathon Photo, il suffit de remplir une fiche d'inscription depuis le site de la ville www.guidel.com. Un bulletin d'inscription avec une petite description de l'équipe vous sera demandée par la suite pour animée la page Facebook du Marathon Photo durant la journée du 11 septembre 2021.

Article 3- Les modalités

Cette année, le marathon photo aura lieu le samedi 11 septembre à distance en direct de la page Facebook Marathon Photo et en présentiel à la Médiathèque (sous réserve des nouvelles mesures gouvernementales). Les thèmes seront également affichés à l'entrée de la Médiathèque pour permettre à toutes les personnes intéressées de participer au Marathon Photo. La pass sanitaire vous sera demandé pour entrer dans la Médiathèque.

Les participants auront jusqu'au lundi 13/09 à 12h pour envoyer 2 photos par thèmes réalisées sur Guidel.

3 thèmes * 3 chances de gagner – 100€ par thème et des surprises.

Les modalités vous seront transmises lors de votre inscription sur le site ww.guidel.com

Envoyer 2 photos par thèmes par mail à marathonphotoguidel@gmail.com

Pour des raisons pratiques, il est souhaitable de limiter la taille des fichiers numériques à 5 Mo maximum pour l'envoi par mail. Photo à envoyer en HD

Vous aurez la possibilité de faire les photos dès 10h le 11/09/2021 jusqu'au lundi 13/09/2021 à 12h sur le territoire de Guidel.

Les responsables du projet se réservent le droit de supprimer les photos qu'ils jugent comme pouvant revêtir un caractère pornographique, pédophile, raciste, discriminant ou de toute autre nature réprimée par les lois en vigueur, ou sortant du cadre du thème imposé.

Les responsables se réservent le droit d'annuler la manifestation si le nombre d'équipe n'est pas suffisant ou si la météo ne permet pas de se déplacer dans des conditions acceptables.

Article 4 - Droits

Le participant atteste et garantit que **les œuvres sont des créations originales** au sens de la loi sur la propriété intellectuelle et qu'elles ne constituent pas la contrefaçon d'œuvres protégées.

Le participant garantit, en outre, que les clichés ne portent pas atteinte à la vie privée et au droit à l'image des personnes et/ou des lieux privés photographiés. Le candidat disposera des autorisations nécessaires de la part de la personne photographiée pour l'affichage, l'exposition et la diffusion des clichés tels que le prévoit le présent règlement. Tout cliché comprenant un **mineur identifiable devra faire l'objet d'une autorisation parentale écrite**, fournie en même temps que la photo.

Les œuvres demeurent la **propriété pleine du participant**. Ils donnent le droit et autorisent néanmoins les organisateurs à :

- Reproduire** gratuitement leur photographie avec la mention d'auteurs pour les publications municipales (bulletin municipal, flyer, site internet, affiche...) dans une limite de durée de 3 ans après le début du projet.
- Exposer** publiquement leurs photographies dans les lieux municipaux

Article 5- Dispositions complémentaires

L'inscription et la participation au concours entraînent, de la part de chaque candidat, l'acceptation sans réserve du présent règlement et des décisions prises par le jury. Tout manquement au règlement entraîne la disqualification de fait du candidat.

Article 6- Jury

La date de remise des prix sera communiquée aux participants ultérieurement.

**Bulletin d'inscription concours « Un livre dans ma ville » -
1 bulletin d'inscription par personne**

À joindre avec la photographie

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Courriel :

Titre de la photographie :

Merci de préciser le titre et l'auteur du livre utilisé :

Je, soussigné(e),, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Je soussigné(e),, accepte la diffusion de ma photo sur les différents supports de la ville de Guidel. (Facebook, Site de la ville, Site de la Médiathèque, Bulletin municipal).

Pour les mineurs :

Je, soussigné(e),, représentant légal de l'enfant, l'autorise à participer au concours « Un livre dans ma ville » organisé par la médiathèque de Guidel.

Date :

Signature